

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 mars 2022

Absents excusés : Maryline BORDY, Laurence-Isabelle LOUYS (pouvoir à Paul RUCHET)

Absents non excusés : Vicky ESTUR et Christine PUGIN

Secrétaire de séance : Damien TALLANDIER

Ajout point à l'ordre du jour :

- Convention ESAT mise à disposition personnel
- Crise sanitaire Ukraine

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h30.

### **I – Intervention Gendarmerie Nationale : participation citoyenne**

Intervention de Messieurs COMBE-CHEVALEYRE et BOTAGISSI pour présenter le réseau « Participation citoyenne ».

Ce réseau a pour but de lutter contre les délits d'appropriation (cambriolages maisons, vols voitures ...). Il vise à associer les élus et la population à leur propre sécurité.

La création d'un maillage composé de référents associés à la présence renforcée de gendarmes, le contrôle, la vidéoprotection permet de lutter plus efficacement contre la délinquance.

Le Conseil municipal sera amené à donner son avis sur l'intégration dans le réseau « Participation citoyenne ». En cas d'accord, l'ensemble de la population sera convié à une réunion d'information.

### **II – Présentation nouvelle employée communale**

Présentation d'Alice BRIGNON, nouvelle employée communale chargée de l'accompagnement scolaire, l'entretien des locaux, de la réservation de l'espace socio-culturel (état des lieux et rédaction des conventions).

### **III – Approbation du compte-rendu du 10 février 2022** : à l'unanimité.

### **IV – Urbanisme**

#### A- Départ dossiers vers CCPHD

##### 1) Permis de construire

BAUDENON Eugénie	3 rue des Vergers	Garage
DHOTE Arnaud	14 rue du Tertre	Annexe
MAIRIE	28 rue de la Gare	Extension hangar municipal
PESEUX Pierre	rue d'Oupans	Maison
CHAUVIN Stéphane	Les Essarts	Extension maison

##### 2) Déclarations préalables

CAIRE Emmanuel	3 rue de la Chauderotte	Carport
GAUDERON Anne	2 rue du Calvaire	Isolation par l'extérieur
MAZO Jérôme	10 rue des Frênes	Piscine
MARGUET Sébastien	5 rue Bellevue	Muret
MATHEY Jean-Marc	5 rue Saint-Marc	Piscine
PETON Philippe	31 rue du Tertre	Clôture
POUYET Yohann	17 rue des Frênes	Pergola
DESCHAMPS Agnès	12 rue des Frênes	Création ouverture
FONTAINE Romuald	11 rue des Vergers	Divers travaux

#### B- Retour dossiers CCPHD

##### 1) Permis de construire

Gaëc des Trois Etangs	Les Crignouliers	Extension bâtiment agricole	<b>Refus</b>
BAUDENON Eugénie	3 rue des Vergers	Construction garage	<b>Accordé</b>

DHOTE Arnaud	14 rue du Tertre	Annexe	<b>Refus</b>
2) <u>Déclarations préalables</u>			
LA DITILORO	3 rue des Acots	Auvent de stockage	<b>Accordé</b>
BUGNON Philippe	14 rue des Acots	Division de parcelles	<b>Accordé</b>
GAUDERON Anne	2 rue du Calvaire	Isolation par l'extérieur	<b>Accordé</b>
MAZO Jérôme	10 rue des Frênes	Piscine	<b>Accordé</b>
MARGUET Sébastien	5 rue Bellevue	Muret	<b>Sursis à statuer</b>
MATHEY Jean-Marc	5 rue Saint-Marc	Piscine	<b>Accordé</b>
POUYET Yohann	17 rue des Frênes	Pergola	<b>Accordé</b>
DESCHAMPS Agnès	12 rue des Frênes	Création ouverture	<b>Accordé</b>
FONTAINE Romuald	11 rue des Vergers	Divers travaux	<b>Accordé</b>
C- <u>Divers travaux</u>			
TRIPONNEY Jean-Roland	1 rue du Chêne	Remplacement grillage à l'identique	

## **V – Avis sur projet PLUI**

Le bilan de concertation et l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) valant SCoT ont été validés à l'unanimité par le Conseil communautaire en date du 31 janvier 2022.

Le Conseil municipal estime que les surfaces constructibles autorisées par les services de l'Etat semblent sous dimensionnées pour respecter 1.6% de croissance (perte de surfaces constructibles entre PLU actuel et PLUI).

Le Conseil municipal émet 0 avis « favorable », 19 avis « favorable avec réserves », 1 avis « défavorable ».

## **VI – Travaux rue de la Préhistoire : dossier de demande de subvention au Département**

Proposition de déposer un dossier de subvention auprès des services du Département.

Estimation des travaux : 327 783.00 € HT.

Subvention du Département : 88 501.00 € (27%)

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à déposer un dossier de subvention auprès du Département.

## **VII – Marché groupé CCPHD/Commune travaux rue des Acots**

Renouvellement du réseau d'assainissement et de ses branchements dans la rue des Acots.

Proposition de conclure un marché groupé entre la commune et la Communauté de Communes afin que cette dernière assure les fonctions de coordonnateur. Elle procèdera à toutes les missions inhérentes à la préparation et à la passation des marchés de travaux.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve la mise en place du groupement de commande avec la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs
- autorise le Maire à signer les pièces du marché et les avenants éventuels.

Les travaux devraient commencer le 22 août pour une durée de 6 à 8 semaines.

## **VIII – Achat ordinateur mairie : demande de subvention**

Changement d'un ordinateur qui a été mis au rebut.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à déposer un dossier de subvention auprès des services de la Préfecture (taux : 30%).

## **IX – Convention pipeline**

Pour des raisons techniques et de sécurité vis-à-vis de la canalisation existante, la société du pipeline du Jura (SFPLJ) explique qu'il est nécessaire de poser la nouvelle canalisation du pipeline à 4 mètres de l'existante (au lieu des 2 mètres en tracé courant) au niveau de la traversée de la RN 57, et donc de sortir de la servitude actuelle.

La bande de servitude passerait donc de 5 mètres de largeur à 7 mètres de largeur.

Il est proposé la rédaction d'une convention entre la mairie et la SFPLJ réitérée par acte authentique devant notaire. Tous les frais liés directement à l'établissement de cette convention seront pris en charge par SFPLJ.

En contrepartie des engagements et obligations résultant de la convention, SFPLJ propose le versement d'une indemnité globale forfaitaire de 1 000 € à la commune.

A l'unanimité (20 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstention), le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec SFPLJ.

## **X – Provisions pour risques**

Certaines créances étant devenues irrécouvrables, la trésorerie nous demande de faire une provision (écriture comptable). Le calcul de la provision se monte à 1 321 € (sur 4 403.30 € de restes à recouvrer) et 961 € ont déjà été provisionnés en 2021.

Proposition de provisionner 360 € en 2022.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **XI – Point sur COPIL Tiers-Lieu**

L'Assemblée Générale constitutive du Tiers-Lieu aura lieu samedi 12 mars à 10h00 à l'espace socio-culturel.

Proposition de participation de 2 membres du Conseil municipal au Conseil d'Administration : Marie José POUYET et Béatrice URICHER.

## **XII – Convention ESAT mise à disposition personnel**

Alexandre MAIRE est actuellement mis à disposition de la commune par l'ESAT 3 jours par semaine, 8 heures par jour pour l'entretien des espaces verts. Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer un avenant pour une augmentation horaire hebdomadaire de 4 heures du 21 mars au 31 août 2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le maire à signer un avenant à la convention entre l'ESAT et la commune.

## **XIII – Crise sanitaire Ukraine**

Une collecte de dons (matériel médical, d'hygiène, vêtements, nourriture ...) a eu lieu au Presbytère. Les dons seront acheminés à la Protection civile lundi 14 mars.

Les collectes sont suspendues pour l'instant à la demande de la Protection Civile du Doubs.

Un appartement de 66 m<sup>2</sup> sera aménagé au plus vite avec des meubles et accessoires fournis gracieusement pour une entrée dans les lieux d'une famille Ukrainienne très prochainement.

## **XIV – Fermeture de l'éclairage public la nuit**

Proposition de fermeture de l'éclairage public :

- pour des raisons économiques : la rénovation de l'éclairage public en 2016 avec installation de Leds a permis d'engendrer d'importantes économies. La fermeture de l'éclairage la nuit pourra accentuer le processus.
- pour des raisons écologiques : protection de la biodiversité.

Il est à noter que même si l'extinction de l'éclairage public la nuit peut engendrer un sentiment d'insécurité, il n'entraîne pas pour autant une augmentation des faits de délinquance.

Par 13 voix « pour », 4 voix « contre » et 3 abstentions, il est décidé la fermeture de l'éclairage public à compter du 1<sup>er</sup> avril.

## **XV – Tirage jury d'assises**

Jury d'assises 2023 : le tirage au sort a un caractère public.

3 personnes ont été tirées au sort :

- Mathilde BONNEFOY

- Mathieu JEANNIN
- Eric BONNOTTE

## **XVI – Questions et informations diverses**

➤ AMO Périscolaire : une réunion en présence de membres de l'école, de « Familles Rurales », de parents d'élèves, du Département, d'élus et du cabinet d'études a eu lieu en février.

3 scénarii ont été étudiés :

- Extension de l'espace socio-culturel : 875 000 € HT
- Création d'un nouveau bâtiment : 2 870 000 € HT
- Adaptation de l'espace Douge 1 550 000 € HT

Le projet à venir permettra l'accueil de 100 élèves (30 maternelles et 70 élémentaires) sur une surface de 843.75 m<sup>2</sup>. La mise en service du nouveau périscolaire sera effective en 2025.

➤ Extension des ateliers municipaux : le SDIS qui utilise une partie des locaux s'engage à participer financièrement à 23.7 % du montant HT de l'estimation des travaux.

➤ Maraîchage : 2 hectares situés Quartier de la Pissoire sont proposés à la Communauté de Commune dans le cadre de l'élaboration du PLUI.

➤ Dates à retenir :

Les 8 et 9 avril : Bourse aux matériaux dans la zone artisanale.

Le 23 avril : nettoyage de printemps. Rendez-vous devant la mairie à 9h00.

Le 30 avril : forum nutrition de 10h00 à 16h00 à l'espace socio-culturel.

➤ Prochaine réunion de Conseil : le jeudi 10 avril 2022

Le Maire  
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance  
Damien TALLANDIER